

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
ARRONDISSEMENT SAINT JEAN DE MAURIENNE
COMMUNE DE SAINT-AVRE
50 place de la Mairie
73130 SAINT-AVRE

L'an deux mil vingt-six, le 25 juin, à 18 heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Saint-Avre (Savoie) sous la présidence de Monsieur Max DIERNAZ, Maire.

Date de la Convocation : 19 juin 2026

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 15
- Présents : 9
- Votants : 14

Etaient présents : MM. Max DIERNAZ, Joseph BOIS, Magali RICHARD, Pascal RUCCHIONE, André GUGGIA, Nathalie MANGANO, Nathalie MARSY, Francine GIRAUD, Denis BERTINO.

Absents excusés : Mme Rose-Marie DOMECK donne procuration à Mme Magali RICHARD, Mme Rachel RIELLO, M. Jérôme TEMPLIER donne procuration à M. Pascal RUCCHIONE, M. Alain JAMEN donne procuration à M. Denis BERTINO, M. Nicolas HUTTAUX donne procuration à M. Max DIERNAZ, Mme Cécile FOUCAULT donne procuration à Mme Nathalie MANGANO.

Secrétaire de séance : M. Denis BERTINO

LISTE DES DELIBERATIONS	
Intitulés	Résultat du Vote
N°51/2026 – Subventions aux associations	14 voix pour
N°52/2026 – Facturation dématérialisée de l'ONF pour vente de bois	14 voix pour
N°53/2026 – Participation cadeau de départ Mme GALLICE (enseignante)	14 voix pour
N°54/2026 – Opposition au transfert PLU communal à Terres de Maurienne	10 voix pour, 1 abstention et 3 contre

Fait à Saint-Avre, le 26 juin 2026

Affiché le : 29 juin 2026

Le Maire,

M. Max DIERNAZ



Le secrétaire de séance,

M. Denis BERTINO

